

Résolument engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), EODD porte au premier rang de ses engagements la **sécurité et la protection de la santé des collaborateurs**, la préservation de l'**environnement** et la **qualité des prestations** réalisées pour ses clients.

Chaque personne de l'entreprise, quelle que soit sa fonction, s'implique en permanence pour donner une réalité à ces engagements, dans un cadre de **valeurs partagées** : bienveillance, réactivité, respect, rigueur, discernement et solidarité.

La politique et la stratégie de l'entreprise en matière de prévention des risques professionnels, de protection de l'environnement et d'amélioration continue de notre qualité de services est déclinée en **objectifs mesurables, atteignables**, accompagnés d'échéances et révisés annuellement.

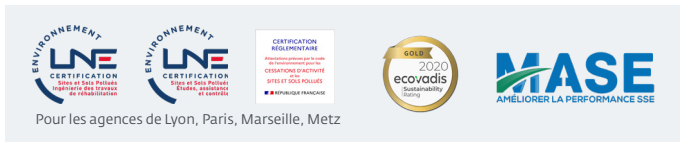
Ainsi, pour garantir la sécurité et préserver la santé de nos collaborateurs, préserver l'environnement et assurer des prestations de qualité pour nos clients, la direction générale s'engage avec les objectifs suivants :



En matière de santé et sécurité :

Notre objectif primordial demeure le « **Zéro accident de travail (avec ou sans arrêt)** » dans toutes les situations professionnelles, pour nos collaborateurs comme pour nos sous-traitants.

- Fournir à nos collaborateurs des conditions de travail sécurisées participant à leur qualité de vie et leur bien-être au travail,
- Analyser systématiquement les risques liés à chaque fonction et avant toute intervention,
- Définir, mettre en œuvre et faire respecter des mesures claires visant à préserver la santé physique et mentale et assurer la sécurité de tous, conformément à la réglementation et au référentiel MASE,
- Prioriser l'évitement et la réduction des risques à la source par des mesures de prévention, puis réduire au maximum possible l'exposition aux risques résiduels par des mesures de protection,
- Améliorer en continu nos pratiques en encourageant et capitalisant les remontées d'information, retours d'expérience, propositions internes et externes à l'entreprise, tout en assurant une veille proactive permanente,
- Assurer une formation et une information continues adaptées à la diversité de nos métiers et aux risques rencontrés dans nos activités.



En matière de qualité :

Pour que chacun de nos clients soit pleinement satisfait :

- rester à l'écoute des sollicitations de nos clients et réactifs pour leur apporter la meilleure solution à leurs demandes et leurs besoins, évaluer chaque année leur **satisfaction**,
- mettre à disposition des collaborateurs d'EODD les **outils et moyens** nécessaires pour développer leurs savoir-faire et leurs expertises, fournir des **livrables de qualité**,
- assumer nos **responsabilités** dans l'ensemble de nos missions, garantir le respect des **exigences contractuelles**, informer en cas de sous-traitance et maîtriser celle-ci au même titre qu'une prestation interne,
- organiser des groupes de travail, assurer des **contrôles** internes et externes de nos pratiques pour **les améliorer en continu**.

Fait à Villeurbanne le 28/04/2022,

Laurent Galdemas
Président

Christophe Lacombe
Directeur Général

Guillaume Lacour
Directeur Général Adjoint

